

15 parvis René-Descartes
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
www.ens-lyon.fr

Convocation – Ordre du jour

Lyon, le 11 avril 2017,

Affaire suivie par la Direction des affaires juridiques et
institutionnelles
Site Descartes
Mail : conseil.administration@ens-lyon.fr

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance plénière du conseil d'administration de l'Ecole normale supérieure de Lyon qui se tiendra le :

Vendredi 28 avril 2017 à 9h30

Salle des conseils

Site Monod, 46, allée d'Italie, 69 007 Lyon

Un accueil café est prévu à partir de 9 heures en salle des conseils.

L'ordre du jour est arrêté comme suit :

- I. Approbation des procès-verbaux des séances du conseil d'administration**
 - I.1. Procès-verbal du conseil d'administration extraordinaire en date du 3 février 2017
 - I.2. Procès-verbal du conseil d'administration en date du 28 février 2017

- II. Décisions statutaires**
 - II.1. Diplôme de l'ENS de Lyon
 - II.2. Modification du règlement intérieur de l'ENS de Lyon

II.3. Modification du règlement des études de l'ENS de Lyon

III. Décisions budgétaires et financières

III.1. Admission en non-valeur

IV. Décisions réglementaires

IV.1. Règlement relatif aux normaliens élèves admis à titre étranger

IV.2. Tarification des actions de formation continue

IV.3. Tarifs spécifiques pour l'année universitaire 2017-2018

IV.4. Montant du support financier pour l'inscription en thèse

IV.5. Calendrier de formation 2017-2018

IV.6. Demandes de dispense totale ou partielle de l'obligation de remboursement d'anciens élèves en situation de rupture d'engagement décennal

IV.7. Congé pour recherches ou conversions thématiques

IV.8. Attractivité de l'établissement – doctorants étrangers

IV.9. Professeurs affiliés

IV.10. Avenant à la convention d'occupation et de participation aux charges relatives au contrat de partenariat du site Monod (travaux supplémentaires)

V. Points d'information

V.1. IDEX

V.2. Démissions d'élèves

V.3. Création d'un lieu de vie sur le Campus Descartes

VI. Questions diverses

Je vous rappelle que les dispositions relatives à la représentation des membres du conseil par mandat prévues par le règlement intérieur sont applicables (procuration en annexe).

Je vous remercie de bien vouloir m'informer rapidement de votre présence le 28 avril 2017 et de votre participation au déjeuner qui sera organisé à l'issue de la séance dans la salle de direction de l'Ecole normale supérieure de Lyon sur le site Monod.

L'ensemble des pièces pouvant éclairer les débats est consultable sur la plateforme dédiée au conseil d'administration à l'adresse suivante : <http://gedweb.ens-lyon.fr>. Je vous rappelle que vous avez reçu par message électronique les informations de connexion nécessaires (identifiant et mot de passe).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de l'ENS de Lyon

Jean-François Pinton

